

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 21 novembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 R32 G Désignation des représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, au sein de la Société Publique Locale Paris et Métropole Aménagement.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu la délibération 2018 SG 4G relative à l'Entrée de la Métropole du Grand Paris au capital de Paris Batignolles Aménagement et modifications statutaire de la SPLA ;

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, en date du 30 octobre 2018 et ses additifs ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, au sein de la Société Publique Locale Paris et Métropole Aménagement (Conseil d'Administration) :

- M. Éric LEJOINDRE

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO